**FÉDÉRATION NATIONALE DES INSTITUTIONS DE SANTÉ ET D’ACTION SOCIALE** **D’INSPIRATION CHRÉTIENNE**

3, rue Duguay-Trouin – 75006 PARIS – tel : 01.81.29.49.98

 Site : [www.fnisasic.asso.fr](http://www.fnisasic.asso.fr) – courriel : contact@fnisasic.fr

PROCES VERBAL DE L’ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 05 NOVEMBRE 2020

Le jeudi 05 novembre 2020 à 10 heures, les membres de l’association « Fédération nationale des institutions de santé et d’action sociale d’inspiration chrétienne », dont le siège social est à Paris 6ème, 3 rue Duguay-Trouin, se sont réunis en assemblée générale ordinaire en visioconférence, compte-tenu de la crise sanitaire liée au Covid-19.

Il a été comptabilisé chaque membre présent, tout au long de la visioconférence, tant à titre personnel qu’en qualité éventuelle de mandataire.

M. Alain Rondepierre préside la séance en sa qualité de président de l’association ; M. Christian Maujean est secrétaire de séance en sa qualité de trésorier de l’association.

Le président constate que la CORREF, membre de droit, est représentée et que les membres présents et représentés sont au nombre de 53 (19 présents et 34 pouvoirs) soit au moins la moitié des membres de la Fédération qui comptabilise 101 adhérents au total. En conséquence, l’assemblée peut valablement délibérer.

Le président rappelle le programme de la matinée :

**09 h 45** **Accueil**

**10 h 00 Assemblée Générale Ordinaire :**

* Approbation du procès-verbal de l’Assemblée Générale Ordinaire du 16 mai 2019,
* Rapport moral et d’activités de l’année 2019,
* Rapport financier, approbation des comptes de l’exercice 2019 et affectation du résultat,
* Quitus au conseil d’administration,
* Cotisations 2021,
* Renouvellement des membres du Conseil d’administration.
* Débat sur l’actualité en cours.

**11 h 00 Conclusion**

Le dossier remis par mail aux participants comprend :

* L’ordre du jour,
* Le procès-verbal de l’Assemblée Générale Ordinaire du 16 mai 2019,
* Le rapport moral et d’activités 2019,
* Le rapport financier 2019,
* Le compte de résultat et le bilan 2019,
* Le bulletin de cotisations 2020.

**Résolution 1**

Alain Rondepierre, président, fait part du procès-verbal de l’Assemblée Générale Ordinaire qui s’est tenue l’année dernière, le 16 mai 2019.

>>Il est approuvé à l’unanimité des membres présents ou représentés.

**Résolution 2**

Alain Rondepierre, président, donne lecture du rapport moral et d’activités de l’année 2019.

>>Il est approuvé à l’unanimité des membres présents ou représentés.

**Résolution 3**

Christian Maujean, trésorier, donne lecture du rapport financier, présente le compte de fonctionnement et le bilan de l’exercice 2019.

>>Les trois documents sont approuvés à l’unanimité des membres présents ou représentés.

**Résolution 4**

Il est donné quitus au conseil d’administration.

>>Cette résolution est approuvée à l’unanimité des membres présents ou représentés.

**Résolution 5**

Il est proposé à l’Assemblée Générale de reconduire en 2021 le tarif des cotisations appliqué en 2020.

>>Cette proposition est approuvée à l’unanimité des membres présents ou représentés.

**Résolution 6**

L’Assemblée Générale renouvelle les mandats d’administrateurs d’Alain Rondepierre et de Jean-René Berthélémy pour une durée de 3 ans. Ils expireront lors de l’Assemblée Générale de 2023 qui se prononcera sur l’exercice 2022.

Frère Paul Adnot est remplacé par Frère Jérôme Gravereau. Son mandat expirera lors de l’Assemblée Générale de 2023 qui se prononcera sur l’exercice 2022.

Jean-Paul Finot est également nommé en tant qu’administrateur.

>>Cette résolution est approuvée à l’unanimité des membres présents ou représentés.

Il est fait un tour de table sur la crise sanitaire actuelle liée au Covid-19. Chacun s’exprime sur les expériences difficiles vécues durant les mois passés et encore actuellement.

**Conclusions**

Le Président remercie toutes les personnes présentes : les administrateurs de la Fnisasic, les adhérents et les participants.

Compte tenu de la crise sanitaire, le Président indique que la prochaine session de la Fnisasic initialement fixée au 27 et 28 janvier 2021 sera décalée au printemps prochain en même temps que la prochaine Assemblée Générale. Ces deux événements auront probablement lieu en partie en visioconférence.

La séance est levée à 11 h 00.

Suite à l’assemblée générale, a été dressé le présent procès-verbal qui est signé par le président et le secrétaire de séance.

 Le secrétaire Le président

 Christian Maujean Alain Rondepierre